

Formation du vivier de coordonnateurs mis en place par la DIAV

jeudi 27 septembre 2018, par Thémis



Le 27 septembre dernier, la FENVAC participait à la formation des coordonnateurs désignés pour l'assistance des victimes et familles de victimes d'accidents collectifs de transports.

Devant trois magistrats honoraires et un général de corps d'armées (ancien directeur de l'Institut de Recherches Criminelles de la Gendarmerie Nationale), Ophélie TOULLIOU et Sophia SECO, codirectrices, ont sensibilisé ces interlocuteurs clés de demain aux attentes des victimes. Après le déraillement de Brétigny, le crash du vol Air Algérie ou encore la collision au passage à niveau de Millas, drames pour lesquels des coordonnateurs ont été nommés, cette séance de formation était l'occasion de faire le bilan quant au rôle de ces techniciens et de lister les axes de progression pour qu'ils deviennent dans leur mission un repère fiable et encore plus efficace pour les victimes.

Au cours d'échanges particulièrement riches, la FENVAC a préconisé un certain nombre de bonnes pratiques protectrices des victimes :

- Il organise une rencontre informelle avec les victimes dès sa nomination (rassure et humanise lien)
 - Il veille à la juste place de tous les acteurs de l'aide aux victimes dans les dispositifs
 - Il évite tout échange prématuré et anxiogène entre les victimes et l'assureur
- Il encourage au versement de provisions d'un montant raisonnable à toutes les victimes (majeurs et mineurs)
 - Il est le premier à transmettre toutes les informations aux victimes
 - Il communique de manière simultanée et égalitaire avec les AAV et la FENVAC
 - Il veille au bon déroulement des discussions entre les victimes et l'assureur
- Il entretient de façon effective le lien avec l'association de victimes créée (l'informe, organise des points réguliers, etc.) et est à l'écoute de ses besoins
 - Il garantit la participation de l'association et de son conseil aux différentes instances (CLAV, comité de suivi, etc.)
 - Il est le relai des victimes pour des différentes problématiques ou demandes auprès des pouvoirs publics
 - Il accompagne les victimes dans la durée et idéalement jusqu'à la clôture de l'information judiciaire
 - Il assiste les victimes dans leurs démarches autour de la mémoire (déplacement sur site, stèle, commémorations...)

Les coordonnateurs ont semblé très réceptifs aux messages délivrés par Ophélie TOULLIOU & Sophia SECO et ont manifesté leur volonté de prendre en compte ces recommandations du mieux possible dans l'exercice de leurs missions.

Cet engagement d'aujourd'hui ne pourra réellement s'apprécier qu'à l'avenir auprès des victimes frappées par la catastrophe...